



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 46541

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la vive inquiétude de nombreux exploitants agricoles et viticoles, eu égard à l'augmentation préoccupante des charges entraînée par la réforme du financement de leur protection sociale. Certes, ils reconnaissent que des améliorations ont été apportées, conformément aux engagements pris lors de la conférence annuelle agricole, mais ils estiment que le problème de fond demeure. En effet, l'assiette des cotisations des exploitants est extrêmement large puisqu'elle englobe tous les bénéfices de l'exploitation, sans distinguer ceux qui sont réinvestis dans l'entreprise de ceux qui rémunèrent le travail de l'exploitant. Cette distinction nécessite une modification des règles fiscales, comme s'y est engagé le Premier ministre, il y a dix-huit mois. Les organisations professionnelles représentatives des exploitants agricoles et viticoles ont, depuis, formulé des propositions en ce sens. Dans un contexte de plus en plus défavorable pour nos petites entreprises, avec des charges sociales écrasantes, une fiscalité inadaptée et des contraintes administratives étouffantes, il lui demande de bien vouloir lui préciser les initiatives qu'il compte prendre pour qu'enfin la réforme annoncée de la fiscalité agricole soit amorcée.

Données clés

Auteur : [M. Balligand Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46541

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6693